



La Balme de Sillingy, le 28 décembre 2023

DECISION DU MAIRE N° 2023-129

Objet : Virement de crédits

Le maire de la commune de La Balme de Sillingy,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur ;

Vu la délibération n° 2023-047 du 27 mars 2023 portant adoption du budget primitif – Budget principal 2023 autorisant le Maire à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits dans chaque section ;

Vu la délibération n° 2021-126 du 13 décembre 2021 portant modification des délégations d'attribution du conseil municipal au Maire ;

Considérant le besoin de crédit en section de fonctionnement pour compléter la prévision budgétaire du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales ou FPIC, et, l'absence de consommation de la majeure partie des crédits prévus pour l'annulation de titres sur exercices antérieurs ;

DECIDE

Article 1 :

De procéder au virement de crédits suivant :

Section	Chapitre	Nature	Fonction	Virement
Fonctionnement	67	673	01	- 5 502,00 €
Fonctionnement	014	7392221	01	+ 5 502,00 €

Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

- A Monsieur le préfet de la Haute-Savoie ;
- A Madame la comptable publique de la commune ;

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le

ID : 074-217400266-20231228-DEC_2023_129-AU



Article 3 :

La présente décision sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'État dans le département.

Le Maire, auteure de l'acte, certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Le Maire,
Séverine MUGNIER



Décision du Maire certifiée exécutoire compte tenu :
De sa réception en Préfecture le 29/12/2023
De sa publication le 29/12/2023

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.